

Image not found or type unknown



Consommation excessive de fuel

Par **troyo**, le **19/03/2012** à **11:49**

Bonjour, rnje voudrait savoir si je peux être dédommagé d'une consommation importante de fuel à cause de l'équipe de maintenance de chaudière qui travaille pour Lot Habitat. Il devait me réparer la chaudière le 10 février, ils l'ont fait mais ne l'ont pas réglé comme il faut et j'ai consommé en 3 semaines l'équivalent de 1 mois et demi. comme il ne faisait pas assez chaud dans la maison (17°) il fallait brancher des radiateurs électriques en plus.mon mari fait de la chimio et il ne supporte pas le froid. merci de votre réponse.